

Conditions générales pour le locataire

Veillez lire attentivement les conditions générales car elles décrivent les droits et les obligations de Club Villamar ainsi que les vôtres comme locataire.

Votre paiement à Club Villamar confirme votre accord avec les conditions générales décrites ci-dessous.

1. Type d'accord

Club Villamar est l'intermédiaire entre les propriétaires et les locataires. Le contrat de location est toujours un accord entre le propriétaire et le locataire. Cela implique que les droits et les obligations qui en découlent, sont uniquement définis comme un accord mutuel entre les locataires et les propriétaires.

Club Villamar agit comme représentant des propriétaires et ne peut pas être porté responsable pour des aspects qui concernent autre que la prestation de la médiation. Cela signifie que Club Villamar est seulement responsable de la somme payée par le locataire. Club Villamar a toujours le droit de refuser des locataires ou d'annuler les réservations.

2. Garantie de satisfaction

Club Villamar prend soin des préparations pour vos vacances. Sur base de sondages, nous vérifions toujours les possibilités d'éventuelles améliorations. Nous préférons vous transmettre des informations claires et nettes à propos de votre maison de vacances avant que vous fassiez la réservation.

Si la maison de vacances que vous avez louée ne correspond pas avec les caractéristiques décrites sur notre site web, vous pouvez le signaler par téléphone à Club Villamar. Les résidences qui ne correspondent pas aux descriptions que vous avez lues au préalable et les résidences auxquelles vous avez constaté des manquements à l'intérieur, sont concernées par ce règlement. Après avoir signalé ce constat, le locateur se doit de résoudre les manquements. En cas où se ne serait pas possible, Club Villamar essaiera toujours de vous proposer une autre maison. L'environnement de la maison de vacances est soumis à des facteurs externes. Ainsi la description n'est qu'une représentation d'une situation qui peut changer selon les saisons et les situations météorologiques. Si vous décider de ne pas accepter l'éventuel offre alternative, nous remboursons toujours la somme payée. Endéans quelques jours votre argent sera versé sur votre compte.

Quelles sont les conditions pour avoir droit à cette garantie:

- Vous devez avant tout avoir réservé une maison de vacances chez nous, pour laquelle cette garantie est d'application.
- Si la maison ne correspond pas aux descriptions et conditions, il faut téléphoner à Club Villamar dès votre arrivée pour le signaler.
- Donner la possibilité au locataire de résoudre le problème.

3. Garantie de meilleur prix

Lors de la conclusion des contrats avec les propriétaires, Club Villamar négocie une Garantie de Meilleur Prix. Cela signifie que le prix affiché sur le site Clubvillamar.com est toujours le prix le moins cher que possible.

Néanmoins, si vous trouvez la même maison de vacances à un prix inférieur et aux mêmes conditions (la même période, le même nombre de personnes, les mêmes services), Club Villamar vous offrira la maison au même prix que chez l'autre partie.

Cette mesure est d'application sur le prix de la location, mais pas sur la caution bien sûr, car celle-ci vous sera rendue après vos vacances. « Aux mêmes conditions » signifie qu'il pourrait y avoir des différences de circonstances comme par exemple une demande de réservation fort à l'avance ou tardive. Une réservation à la dernière minute pourrait être moins chère que mentionnée au par-avant, de même sur notre site web.

Vous pouvez réclamer le droit à cette réglementation lors de la réservation et même jusqu'à 7 jours après votre demande de réservation. Après, la possibilité de réclamation ne sera plus valable. Nous vous demandons juste une preuve par e-mail afin de pouvoir vérifier votre réclamation et constat.

4. Conditions de paiement

Votre réservation est définitive après réception de votre formulaire de réservation et de l'acompte de 25% selon le contrat. Le solde du montant total dû pour la location devra être versé au plus tard 8 semaines avant le début de la période de location, sur le compte suivant :

Nom et lieu:	Club Villamar NV, Utrecht, Pays-Bas
Notre numéro de compte:	45.75.90.904
Banque:	ABN-AMRO - Kantoor 5390.33 - Neude 4 - Utrecht - Pays-Bas
Code BIC / SWIFT:	ABNANL2A
Code IBAN:	NL85ABNA0457590904
Référence de paiement:	merci de mentionner le numéro de réservation. Il est important de ne pas l'oublier !

Si nous n'avons pas reçu votre paiement endéans les 5 jours après l'envoi du formulaire de réservation, nous serons obligés d'annuler votre réservation.

5. La caution

A votre arrivée, vous payez la caution pour la location en liquide ou par carte de crédit à

notre représentant sur place. La caution sera remboursée sur votre compte endéans les 10 jours après votre départ. Les éventuels dommages à l'intérieur et/ou à l'extérieur de la maison de vacances seront déduits de votre caution.

Tous les dommages et éléments manquants n'ayant pas été signalés à Club Villamar endéans les 24 heures suivant à votre arrivée seront considérés être causés par vous-même.

Les jeunes (groupes de personnes avec un âge moyen en dessous des 25 ans) payent une caution de 150 euros par personne avec un maximum de 1000 euro. Les autres visiteurs payent la caution mentionnée sur le site web.

Pour le remboursement de la caution, l'adresse complète et les coordonnées bancaires (numéro de compte, IBAN et BIC) du locataire doivent être communiqués par le locataire à Club Villamar. Cela peut se faire préalablement par courrier électronique, ou au bureau d'accueil à votre arrivée.

6. Les conditions d'annulation

Annulation par le locataire:

En cas d'annulation endéans les 4 semaines préalables au jour d'arrivée prévu, la totalité du prix de la location sera due.

En cas d'annulation entre 4 et 8 semaines avant la date d'arrivée prévue, 75% du montant total de la location sera dû.

En cas d'annulation plus tôt que 8 semaines avant la date d'arrivée prévue, 50% du montant total pour la location sera dû à Club Villamar.

Les annulations doivent être communiquées le plus vite possible par téléphone ou par e-mail à Club Villamar et doivent être confirmées par écrit. Le jour de la réception de la confirmation écrite sera considéré comme le jour d'annulation.

Si vous quittez la location plus tôt que prévu, aucun remboursement de la location ne pourra être réclamé

Annulation par Club Villamar:

Si des circonstances exigent l'annulation de la location d'une villa de vacances, le locataire sera immédiatement prévenu et une autre maison de vacances lui sera offerte, dans la mesure du possible.

En cas de non acceptation de cette alternative, ou dans le cas où aucune autre maison en serait disponible, la somme déjà versée par le locataire sera immédiatement remboursée sur son compte.

Le locataire a uniquement le droit de réclamer le dû de la location déjà payée à Club Villamar.

7. La responsabilité du locataire

Durant votre séjour dans la maison de vacances, vous êtes, en tant que locataire, pleinement responsable de la location de la maison, de l'aménagement et de tous les autres biens appartenant à l'objet loué.

Les dommages censés être causés par vous et vos compagnes de voyage (sauf preuve contraire) doivent être remboursés par vous selon la valeur à l'état neuf. Club Villamar a le droit d'utiliser la caution à cette fin.

En cas de problème majeur comme dommage causé délibérément ou de dérangement du voisinage, Club Villamar se réserve le droit de résilier le contrat sans restitution de la somme de location.

Entre 22 heures du soir et 8 heures du matin, le locataire doit respecter le repos nocturne des voisins sans causer de gêne. Sans accord écrit de Club Villamar il n'est pas autorisé de séjourner avec plus de personnes que la quantité de personnes indiquée pour la location sur le site internet. En cas de non respect de ces conditions, le contrat de location sera immédiatement résilié sans droit à un remboursement quelconque.

Les animaux domestiques:

Les animaux domestiques ne sont pas autorisés dans toutes les propriétés. Seulement dans les maisons de vacances mentionnées sur le site web et lorsque c'est indiqué sur votre confirmation de réservation, les animaux domestiques seront autorisés.

8. Les responsabilités de Club Villamar

Club Villamar n'est en aucun cas responsable des dommages et /ou des frais subis par les locataires.

Club Villamar n'est pas responsable d'objets perdus, de vol, de dommages ou de lésions quelconques subis ou causés par les locataires des maisons de vacances.

Club Villamar n'est pas responsable des nuisances sonores pendant le séjour.

En outre, Club Villamar n'est pas responsable en cas de litige en rapport à la description de la maison comme décrite sur le site.

9. Activités de construction éventuelles

Les logements de Club Villamar sont des propriétés privées, qui ne sont pas situées dans un parc de bungalows. Cela signifie que des activités d'entretien peuvent avoir lieu sur des propriétés qui ne font pas partie des locations de Club Villamar.

Bien que Club Villamar ne soit pas responsable de tout inconvénient que cela pourrait causer durant votre séjour, les bureaux d'accueil de Club Villamar peuvent essayer de négocier avec les entreprises locales concernées.

10. Arrivée et départ

Pour la remise des clés lors de votre arrivée, notre bureau d'accueil Homeservice sera à votre disposition entre 16.00 et 21.00 heures.

Nos représentants se chargeront de l'enregistrement. Au bureau d'accueil, vous réglez la caution et les frais supplémentaires en liquide ou par carte de crédit. Vous recevez les draps des lits (si commandés) et les clés de la maison de vacances. Les serviettes ne sont pas comprises dans la literie.

Si, par un inconvénient, vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter à l'accueil entre 16.00 heures et 21.00 heures, veuillez contacter notre représentant sur place, au plus tard avant 18.00 heures le jour de votre arrivée. Le représentant vous proposera une alternative pour l'enregistrement de votre arrivée. Malheureusement, après 22.00 heures il ne sera plus possible de régler votre arrivée. Les frais supplémentaires pour un enregistrement en dehors des horaires habituels sont 50 €.

Afin de vérifier votre réservation, il vous sera demandé de présenter une copie de votre formulaire de réservation de Club Villamar et une pièce d'identité.

- Arrivée: entre 16.00 et 21.00 heures
- Départ: avant 10.00 heures du matin

En cas de départ ultérieur sans l'autorisation explicite de Club Villamar, Club Villamar se réserve le droit de déduire de votre caution une somme maximum de 100 euro par heure.

Dans ce cas, vous déposerez la clé de la maison de vacances dans la boîte aux lettres du bureau d'accueil où vous vous êtes présenté à votre arrivée.

11. Les facilités

Toutes les facilités mentionnées sur le site web, comme les facilités sportives, les piscines, les restaurants, les discothèques, etc.... ne sont pas ouvertes durant toute l'année.

Club Villamar n'est pas responsable pour les installations appartenant à des tiers, qui seraient fermées pendant votre séjour, ceci quelle qu'en soit la raison.

12. Le nettoyage

Ce que faisons-nous?

Votre logement sera propre à votre arrivée. Nous demandons de quitter le logement dans le même état qu'à votre arrivée. Tout problème concernant la propreté et/ou l'inventaire doit être signalé à notre représentant à la date d'arrivée. Si vous n'êtes pas satisfait du service rendu, veuillez le faire savoir à notre représentant sur place. Si ce représentant ne peut pas vous offrir une solution acceptable, veuillez contacter l'agence de réservation de Club Villamar. Toutes les plaintes doivent être envoyées à l'adresse e-mail reservations@clubvillamar.com endéans les 14 jours après votre départ. Après cette

période, les nouvelles plaintes ne seront plus traitées.

Qu'attendons-nous de vous?

Lorsque vous quittez le logement vous veillez à ce que:

- la vaisselle et les ustensiles soient propres et rangés
- le lave-vaisselle soit vide
- les lits soient défaits et le linge (si loué chez Club Villamar) soit plié et posé sur le lit
- les ordures ménagères soient déponées dans les conteneurs d'ordures
- la cheminée et le barbecue soient propres et vides
- le mobilier de terrasse soit rangé correctement et que le jardin et/ou la terrasse soient propres
- la maison soit propre

Combien coûte le nettoyage final?

Le nettoyage final (pour les villas de la Costa Brava) peut être un service optionnel ou obligatoire que vous réservez avec le bureau de réservation ou directement à votre arrivée. Pour la plus part des villas, le service de nettoyage final est de 80€, mais il y a des exceptions. Le coût du nettoyage final est indiqué sur notre site Internet avec la description de la villa. Même si vous choisissez de prendre le nettoyage final, vous devez savoir qu'il y a des choses que vous êtes censés faire (nettoyer le barbecue, vider le lave-vaisselle, sortir les poubelles, etc)

Si la villa n'est pas propre à votre départ, Club Villamar se réserve le droit de déduire des frais de nettoyage jusqu'à un maximum de 250 euros.

13. Procédure de plaintes

Si à votre arrivée vous constatez une erreur ou une imperfection, il est conseillé de le signaler au représentant sur place. Dans la majeure partie des cas, il pourra vous offrir une solution adéquate.

Si vous constatez un problème sur place pour lequel une solution immédiate ne serait pas possible, veuillez signaler votre plainte par e-mail à l'agence de Club Villamar. Toutes les plaintes doivent être envoyées à l'adresse e-mail reservations@clubvillamar.com endéans les 14 jours après votre départ de la location. Après cette période, les nouvelles plaintes ne seront plus traitées.